

Étaient présents :

Danielle BENALI
Isabelle BOUYSSOU
Nadège BRAUN
Natali CARRARA
Alina ESPRIT
Isabelle MONNOT
Laurence MOUSSEAU
Audrey PROUST
Alain ROUGER
Stéphane LEGUEUX
Christophe SAVARY
Christophe ETCHART

Équipe FEHAP :

Florence LEDUC
Virginie PREYSSAS

Accueil des membres du réseau des organismes
de formation FEHAP

En introduction, Florence LEDUC rappelle l'objet du Réseau : la promotion du Privé Non Lucratif comme réponse, portée par la gouvernance associative, aux personnes en situation de fragilité. Madame LEDUC rappelle l'intérêt pour les établissements de choisir un organisme de formation qui propose une offre PNL.

Nous sommes aussi rassemblés pour monter ensemble sur les territoires, des réponses communes aux appels à projet.

Point n°1 : Activité 2014

Éléments de contexte

Le plan d'action du 16 janvier 2014 est rappelé, l'ensemble des actions planifiées ont été conduites.

Un point est fait sur les rencontres du 1^{er} semestre et du 2nd semestre :

Formation :

Les méthodes HAS du DPC le 25 avril 2014

Les appels à projet les 14 et 15 mai 2014

La responsabilité juridique des lfsi les 13 et 14 novembre 2014

Groupes de travail :

Groupe de travail communication le 10 décembre 2014

Groupe de travail TIC le 17 octobre 2014

La plaquette du réseau des organismes de formation déjà présentée par mail est distribuée en séance.

Éléments de discussion

La journée DPC a été particulièrement appréciée, notamment par les échanges OF/établissement et interservices ((RH/qualité/...) qu'elle a suscités.

La formation sur les appels à projet a dû être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

Concernant les formations TIC et communication, un tour de table est effectué pour mieux définir les attentes de chacun et construire en fonction le contenu de formation. Le réseau est pensé dans ce cadre comme un lieu possible pour penser des mutualisations (d'outils, d'organisation,...).

La plaquette sur le réseau est unanimement saluée.

La maquette de la plaquette à venir sur les IFSI a été présentée en séance. Les remarques de forme ont été prises en compte.

Éléments de conclusion

La plaquette sur les IFSI sera transmise dès que publiée et une version commune avec la Croix-Rouge prévue.

Point n°2 : Prévisions 2014-2015

Éléments de contexte

Dans le cadre du rapport Gohet sur l'avancée en âge des personnes handicapées, une question majeure se pose : la formation de toutes les équipes à domicile, FAM, MAS, ... Il est essentiel d'apporter aujourd'hui une réponse formative aux questions du vieillissement, de l'appréhension du handicap, des mélanges de population, des poly pathologies liées à l'avancée en âge.

Éléments de discussion

Si le constat est fait d'obstacles à l'accueil des personnes vieillissantes handicapées, les expériences qui se sont faites ici et là d'accueil en Ehpad notamment, montre que c'est possible et parfois plus facile qu'on ne le pense.

L'idée pourrait être au sein du réseau de définir ensemble des objectifs, des méthodes pédagogiques, un contenu a minima que chacun puisse bien sûr s'approprier en propre pour répondre au besoin de formation exprimé.

Éléments de conclusion

Le groupe confirme que ce sont des thématiques qui l'intéressent sur lesquels certains travaillent déjà de leur côté. 5 personnes du groupe sont particulièrement intéressés et sont partants pour constituer un groupe de production auquel pourrait être invité Patrick GOHET.

Il est convenu que les autres points évoqués à la précédente plénière : l'adaptation de la société au vieillissement et la stratégie nationale de santé seront étudiés en 2015.

Point n°3 : Réforme de la formation professionnelle

Éléments de contexte

Virginie PREYSSAS présente les éléments essentiels de la réforme de la formation professionnelle - Powerpoint joint et présente les effets induits de la réforme sur les organismes de formation qui doivent penser une offre plus stratégique axée sur la qualité, l'ingénierie pédagogique, le conseil individualisé, l'utilisation des situations de travail comme des

instruments de formation, la communication auprès de tous les publics, la modularisation et l'adaptation de l'offre commerciale.

Éléments de discussion

Le groupe mesure les effets de la réforme et s'interroge sur le positionnement de la branche. Florence LEDUC indique les positionnements possibles de la Fehap par rapport aux enjeux de financement induits par la loi. Soit, les contributions légales ne sont pas complétées par des contributions conventionnelles et une politique de branche n'est plus possible, soit nous complétons le légal par du conventionnel et pouvons assurer la continuité d'une politique de branche en termes de formation et d'emploi. Un enjeu d'importance est également l'élargissement de la notion d'action de formation, au moins sur la part conventionnelle que nous déciderions d'affecter à la formation : les congrès, le DPC,... doivent pouvoir être pris en charge dans ce cadre conventionnel. Florence LEDUC indique que la décision sur le positionnement de la FEHAP sera prise au conseil d'administration du 3 juillet.

Les négociations au niveau de la branche commencent le 9 juillet pour se terminer normalement en octobre.

Éléments de conclusion

Nous continuerons à informer les membres du réseau sur la politique de formation et d'emploi de la branche et sur l'évolution des négociations.

Point n°4 : LMD

Éléments de contexte

Une synthèse du rapport de l'IGAS et de l'IGAENR sur les formations paramédicales rendu public le 18 février 2014 a été transmise en amont de la plénière pour définir sur certains sujets une position commune.

Éléments de discussion

Le groupe fait état de l'intérêt de conduire une démarche qualité mutualisée, notamment dans l'optique d'une évaluation à venir de la qualité des professionnels formés. Il est confirmé que la présence systématique de l'université dans les CAC (commissions d'attribution de crédits) n'est pas réaliste et ce rôle est dévolu au président du CAC qui est le directeur de l'Ifsi.

La proposition de GCS public apparaît comme un retour en arrière, les Ifsi du privé non lucratifs n'ont pas besoin de tutelle du public pour exister.

Sur l'harmonisation des droits de scolarité, le privé non lucratif est souvent, après considération de tous les critères, le plus concurrentiel.

Le groupe relève qu'il n'est pas pensable de recruter sur le mode APB, avec chaque fois que possible un entretien : pas assez de moyens pour sélectionner un aussi grand nombre de dossiers.

Éléments de conclusion

Ces positions pourront nous servir autant que besoin en fonction de l'actualité.

Point n°5 : DPC

Éléments de contexte

Un point d'information est donné sur le DPC et notamment sur le rapport de l'IGAS sur le DPC d'avril 2014. Face aux dysfonctionnements relevés sur le DPC, le scénario pour lequel marque

sa préférence la mission est que tout ce qui a trait aux formations de DPC propres à chaque profession ou secteur d'activité relève des organismes gestionnaires spécifiques, Unifaf pour notre branche et que les missions de l'OGDPC soient recentrées sur la formation inter professionnelle et les priorités de santé publique.

Les crédits de l'OGDPC ne sont pas suffisants pour assurer à l'ensemble des professionnels y compris seulement libéraux la prise en charge d'une action DPC par an. Le rapport suggère que l'obligation soit triennale.

Éléments de discussion

Le groupe convient encore une fois que le DPC n'a pas été pensé pour les salariés et les employeurs et que des injonctions contradictoires leur sont données : penser une politique établissement de DPC, donner la liberté aux professionnels de choisir leur action DPC, devenir ODPC, se voir reprocher un manque de professionnalisme dans les programmes mis en œuvre,...

Éléments de conclusion

Etre en veille sur l'actualité DPC.

Point n°6 : Actualité

Est fait état des arrêtés DE d'aide-soignant et DE d'auxiliaire de puériculture du 21 mai 2014.

Point n°8 : Calendrier

La prochaine réunion du réseau sera le 8 janvier 2015 de 10h à 16h.

Plan d'actions

| | Date d'échéance | Réalisé par | Validé par | Etat |
|--|-----------------|-------------|------------|------------|
| <u>1/ Envoyer le compte-rendu :</u> - de la plénière du réseau des organismes de formation du 26 juin 2014 à ses membres | juillet 2014 | VP | FL | |
| <u>2/ Informer le réseau de l'actualité sur la politique emploi et formation de la branche et sur les négociations</u> | Janvier 2015 | VP | FL | |
| <u>3/ Définir les programmes des deux journées de formation sur la communication et les TIC</u> | Septembre 2014 | VP/ FG/ JBB | FL | |
| <u>4/ Mettre à un prochain ordre du jour les mutualisations possibles entre OF du réseau sur les nouvelles technologies</u> | Janvier 2015 | VP | FL | |
| <u>5/ Transmettre la plaquette Ifsi dès que publiée</u> | Eté 2014 | VP | FL | |
| <u>6/ Travailler à une prochaine mouture de la plaquette en coordination avec la Croix-Rouge</u> | Automne 2014 | VP | FL | |
| <u>7/ Définir date du prochain groupe de travail sur la formation sur la question de l'avancée en âge des personnes handicapées – Inviter M. Gohet à y participer</u> | Eté 2014 | FL | FL | |
| <u>8/ informer le réseau de l'actualité DPC</u> | En continu | VP | FL | En continu |